

Le coin du moniteur

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **12 (1955)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La jauge internationale actuelle est linéaire. Les formules déterminent les séries en fixant des longueurs fictives. Dans leur calcul n'interviennent que des mesures linéaires exprimées en mètres. La mesure de la voile, qui est de « surface », figure dans la formule générale sous une racine carrée. Cette codification est reconnue par tous les pays possédant une flotte de course, depuis les voiliers de la série « J » 23, de 23 m. de longueur et seuls admis à participer à la Coupe d'Amérique, la course la plus difficile du monde, jusqu'au petites yoles bien connues dans notre pays.

Sur nos lacs, on peut voir des « snipes » et des « 15 m² » lestés, plus une quantité d'autres voiliers de formule américaine, suédoise ou anglaise. Qu'il s'agisse de « J », de « M » (15 m.), de 12 m., de 10 m., de 8 m., de 6 m., ou de 5 m., la hauteur du mât correspond à deux fois le chiffre indicatif de jauge, plus un mètre (6 m. = 13 m. de haut). Avec ce calcul, les fameux « J » ont un mât de 57 m. de haut !

De plus en plus, le système de voile Marconi (bermudien) fait des adeptes sur nos lacs. Cette formule comprend une grand-voile attachée directement au mât et coulissant dans une rainure. La voile peut donc être amenée rapidement sur le pont, ce qui constitue un avantage précieux en cas de « coup de tabac », parfois très violents qui sévissent sur nos lacs.

Il serait fastidieux de vouloir énumérer toutes les séries de voiliers qui évoluent sur nos lacs. Disons simplement que les constructions suédoises et américaines dominent nettement. Toutefois, il est à relever que si les plans de construction de ces modèles sont étrangers, la plupart de voiliers de notre flotte suisse ont été construits dans des chantiers indigènes. Actuellement, il semble que la tendance, des jeunes surtout, se rapproche des voiliers du type dériveur et des bateaux légers : les « snipes », les « lightnings », les monotypes « Joran », les pirates ou les yoles nationales. Ces trois derniers étant de conception suisse.

Les compétitions entre voiliers sont soumises à un code international, nous l'avons dit. Mais ce règlement, tout draconien qu'il puisse être pour les maladroités,



Point de vue d'un chef de district. I.P.

Les deux dernières séances du S.R.I. à Macolin et Fribourg ont eu pour objet principal de discussion : l'Etude des moyens de redonner à l'I.P. un essor nouveau.

Alors que la première séance posait le problème dans toute son amplitude et sa complexité, la deuxième apportait quelques considérations mûries, plus étudiées, plus précises et plus pratiques. Qu'il me soit permis d'exposer ici mon point de vue basé sur l'expérience de près de 10 ans d'activité comme chef de district et moniteur I.P. d'un petit cours de 5 à 8 élèves de la campagne. Depuis quelques années, une certaine lassitude, une sorte de relâchement se révèlent et freinent l'activité de nos cours I.P.

Regardons vers nous mêmes et vers la jeunesse. Essayons de déceler les causes du mal afin d'attaquer ce dernier à sa source.

n'en est pas moins un modèle du genre. Il a supprimé les discours et les ordres vocaux, peu pratiques autant les uns que les autres, par des signaux intelligents et faciles à retenir. Dans une régates, tout peut être signalé par des fanions ou des drapeaux de différentes couleurs. Le code doit être connu de chacun. De plus, les règlements des régates sont simples. Les fanions indiquent le parcours ou les changements qui interviennent en cours de route, le nombre de tours à effectuer, etc. Le chemin à suivre est nettement indiqué au moyen de bouées ou de tonneaux flottants. Si un concurrent commet une erreur de parcours, s'il touche une bouée de démarcation, s'il n'observe pas une priorité, le concurrent est éliminé sans recours. L'élimination est la seule sanction prévue. Dans les régates importantes, la vitesse horaire est fixée entre 2 kmh. et 5 kmh. au minimum. Si un bateau n'atteint pas la moyenne fixée, il est éliminé. Si toutes les embarcations n'atteignent pas cette vitesse, la régates doit être courue plus tard, sous un vent plus favorable.

Mais que ce règlement international ne fasse pas reculer l'amateur. Le pilote qui communique avec son mélange de bois, de toile et de cordages est tel un poète lancé dans l'élément. Etre maître à bord après Dieu, selon la formule des grands vaisseaux, démontre l'esprit particulier d'un sport intéressant. Le yachting est encore un des rares sports pour lequel on fasse entièrement confiance aux concurrents. Même dans les compétitions internationales, on se passe de juges et d'arbitres. Les concurrents sont chargés de se contrôler personnellement et de signaler leurs erreurs. Nous avons vu dernièrement, dans le championnat suisse des « lightnings », le bateau de tête abandonner parce qu'un courant contraire l'avait projeté contre une bouée de démarcation. Personne ne l'avait vu et seul l'esprit sportif a été à la base de cette décision. Le sport et la loyauté ont encore leur mot à dire dans le jeu de la voile. Pouvions-nous citer un plus bel exemple de cet esprit sportif qui disparaît de plus en plus dans nombre de jeux terrestres ? Nous ne le pensons pas !

1. L'I.P., telle qu'elle est pratiquée actuellement, n'est-elle pas trop purement sportive, une affaire trop strictement technique ? Ne laisse-t-on pas un peu de côté les questions éducatives, civiques, les questions jeu et discussion. Nos cours deviennent peu attrayants, arides, voire ennuyeux et je comprends qu'à ce taux-là ils n'intéressent pas la jeunesse qui aime la vie, la variété, le nouveau.

2. La mode est au sport-spectacle qui fait hurler les foules et les plonge dans une espèce de délire plus ou moins malsain, un chauvinisme plus ou moins bien placé. L'I.P. ne saurait prétendre à cela et c'est mille fois tant mieux. Serait-il possible de faire comprendre à nos jeunes le ridicule de cet engouement aveugle des foules. Notez bien que je n'ai rien contre cette galerie qui jubile devant les succès de son équipe, galerie dont parfois je fais partie avec infiniment de plaisir, mais l'I.P. est autre chose.

3. La loi du moindre effort régit toujours l'humanité. En effet, trop de jeunes gens veulent arriver à un résultat sportif sans se soumettre à la discipline d'un entraînement rationnel. Donnons-leur l'exemple de nos champions d'athlétisme et à l'artistique ; ces hommes travaillant obscurément, mais avec quel acharnement. Je ne donnerai qu'un nom pour la Suisse : Armin Scheurer et pour notre canton : Pierre Page, Ives Jeannotat, Gaston Godel. Il y aura là, de quoi revaloriser l'effort soutenu, persévérant et inconnu.

4. Le choix des moniteurs est également un élément capital pour la réussite ou la débâcle d'un cours I.P. Le cours est le reflet fidèle du moniteur. Celui qui veut se voir, se juger, n'a qu'à regarder et considérer la marche de son cours. Il se reconnaîtra facilement et reportera sur lui cette même considération.

Le moniteur doit rallier de très nombreuses qualités, entre autres : Aptitudes physiques, techniques, psychologiques, pédagogiques, esprit de dévouement, d'initiative, d'invention, persévérance, bonne moralité aussi. Le meilleur technicien donnant un cours académique parfait, s'il n'est que cela, il n'est pas grand chose. Si moralement il prête à critique, quel ascendant voulez-vous qu'il ait sur la jeunesse ? Les qualités d'âme et de cœur sont absolument indispensables.

5. Le contact entre élèves et moniteur est nécessaire comme du reste celui qui doit unir le moniteur à son chef de région et ce dernier aux instances cantonales. Ainsi, personne ne se sent seul et chacun se sent entouré ou secondé suivant sa position.

6. Agir, se faire connaître. Alors que tant de sociétés locales ou régionales organisent manifestations sur manifestations, pourquoi l'I.P. n'en fait-elle pas autant, hormis tous excès bien entendu ? Je pense aux courses régionales d'orientation, concours athlétiques, lotos de cours, tombolas, concours populaires d'adresse, de force, de débrouillardise, concours de l'esprit aussi, etc., etc. Tout cela et tant d'autres choses, à n'en pas douter, donneraient de l'attrait à la chose I.P. Le cours, le district aurait ainsi sa caisse, et bien entendu son caissier et pourquoi pas son président et son comité. Voilà de quoi tenter tout le monde !

Si nous organisons quelque chose, une course, un concours sportif, invitons les autorités religieuses et civiles. Nous serons étonnés du peu d'information qu'elles possèdent sur l'I.P. et surpris de voir leurs bonnes dispositions.

7. Penser, innover. L'aspect social évoqué par M. Pellaud, secrétaire du S.R.I. est certainement le fruit de mûres réflexions inspirées du souci d'innover. Loin de nous l'idée de faire de l'I.P. une œuvre philanthropique, mais vouloir garder notre mouvement tel qu'il est, sans rien y changer, sans rien innover, c'est certainement renoncer au progrès, c'est faire fi des temps qui changent irrémédiablement, c'est refuser de s'adapter, d'évoluer avec le temps, c'est vivre sur la routine, ennemie No 1 du progrès.

8. La course d'orientation. Que voilà une force et un attrait de tout premier ordre. Profitons-en pour tenir notre jeunesse en haleine. Le principal obstacle au développement de cette merveilleuse discipline est sans doute le manque de connaissances de la part des moniteurs. Le programme entier d'un cours cantonal de répétition pourrait être consacré à la course d'orientation ; nous verrons alors sortir des dizaines d'équipes dans nos campagnes. Je n'hésite pas à affirmer que la course d'orientation passionne la jeunesse. En effet, si j'allais dire à mes jeunes que cette année nous ne participerons pas à la course broyarde ou à la cantonale, ils en seraient si fâchés et déçus que je pourrais plier bagages et renvoyer la caisse de matériel I.P. à l'arsenal.

Après avoir regardé vers le bas, lorgnons vers le haut, vers l'ordonnance fédérale et le règlement d'application qui régissent l'I.P. Nous y trouvons :

Une anomalie. En effet, un cours I.P. est reconnu valable lorsque le moniteur a donné un minimum de 50 heures de cours. Les élèves, eux, ont tenus à faire 25 heures. Considérant que la première partie

d'un cours est toujours mieux fréquentée que la deuxième, il est compréhensible que les jeunes ayant fait leur minimum délaissent quelque peu la fin du cours. Nous arrivons donc au point que le moniteur se trouve seul ou presque pour faire les 15 ou 20 dernières heures de cours. Il arrive assez fréquemment qu'il doive abandonner l'entraînement pour ne jamais le reprendre.

Deux possibilités se présentent alors, à savoir :

a) Le moniteur a la conscience élastique, et, froidement termine le cours sur le papier seulement. Outre le mensonge, la tricherie, il vole l'Etat de 15 ou 20 heures.

b) Le moniteur est loyal, correct. Il ne peut terminer son cours sur le terrain et ne le boucle pas non plus sur son carnet de contrôle. Il ne touche de ce fait aucun subside d'organisation pour les 30 ou 40 heures données. Cette fois-ci, le « voleur » est de l'autre côté !

Il y a donc disproportion flagrante entre les 50 heures exigées pour le moniteur et les 25 heures demandées au jeune homme.

Certes, la possibilité existe d'inclure dans le cours de base 20 heures de travail à ski. C'est mettre les cours de plaine dans une situation injustement désavantageuse vis-à-vis de ceux que la neige et les pentes favorisent.

L'expérience prouve d'une façon très nette que demander 50 heures pour un cours en campagne est exagéré. On y arrive dans les milieux très favorables, mais au prix de vrais tours de force. Des cours de 30 heures, avec rémunération adaptée conviendraient infiniment mieux, à condition que les séances d'entraînement ne puissent pas dépasser 1 heure et demie.

Voilà ce que pense un chef de district en fonction depuis bientôt 10 ans. Et, comme du choc des idées jaillit la lumière, je serais heureux de connaître l'opinion de ceux qui sont pratiquement dans le « bain » en ce qui concerne les questions que je viens de soulever, de traiter ou de maltraiter. Merci d'avance. Germano.

Note de la rédaction : Notre correspondant M. Germain Thierin a fort bien et très objectivement présenté ce problème qui ne peut pas ne pas intéresser les moniteurs I.P. de notre pays. Nous serions heureux de reproduire leurs opinions à ce sujet. Prière de nous adresser votre contribution jusqu'au 15 juillet prochain. Fr. Pellaud.

Les cours de répétition pour moniteurs

Le bureau cantonal I.P. a organisé ses annuels cours de répétition pour moniteurs, cette fois dans les districts. Les cours ont eu lieu dans la première quinzaine de juin à Romont, pour la Glâne, la Gruyère et la Veveyse, à Fribourg, à Cugy pour la Broye et à Morat pour le Lac. Ces quatre cours ont réuni nonante participants et on espère que tous les Singinois seront présents le 25 à Tavel. Les moniteurs ont été très satisfaits. A part les habituelles et toujours nécessaires questions d'organisation et d'administration, l'activité s'est toujours passée sur le terrain, quand le temps le permettait. Les chefs de cours ont répété avec les moniteurs les exercices principaux de l'entraînement de base d'après l'excellent guide de l'E.F.G.S., très apprécié de chacun. Un chapitre spécial a été fait pour les jeux et les exercices à terre ; c'est une matière que le moniteur doit bien connaître, car elle lui permet en toutes circonstances de donner une leçon aimée et bien remplie. Les moniteurs auraient aussi avantage à faire davantage d'exercices pour la course d'orientation. Pour que cette discipline puisse se développer dans le canton, on envisage un cours pour les moniteurs. Le cours de répétition d'un jour n'arrive pas à reprendre tout ce qu'il faudrait, la technique de la boussole et de la carte s'oubliait rapidement.